

INTRODUCTION

Conformément à l'**article 6** de la convention sur la biodiversité, le Gouvernement, afin de s'acquitter de ses obligations, a mis en place le projet CAF/96/G-31 « **Stratégie Nationale et Plan d'action en matière de Diversité Biologique** » financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Le but visé est de rechercher **un consensus entre les différents acteurs** (populations, institutions nationales et internationales, ONG, sociétés privées, etc.) pour une stratégie nationale suivie d'un plan d'action en matière de biodiversité et d'agro biodiversité. Il s'agit, entre autre, de :

constituer **un cadre de référence en matière de planification dans le domaine de la biodiversité, définissant les politiques, les objectifs, les stratégies et programmes d'actions prioritaires intégrant les concepts de durabilité économique et écologique et de développement humain ;**

favoriser un réel changement de mentalité et d'attitude au profit d'une meilleure utilisation des ressources biologiques.

Ainsi, la SNPA-DB a été élaboré selon un processus participatif impliquant l'ensemble des acteurs de la biodiversité en RCA.

Les documents élaborés (Stratégie Nationale et le Plan d'Actions) ont été adoptés par le Gouvernement en 2001.

PROBLEMATIQUE DE LA BIODIVERSITE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Les écosystèmes naturels se dégradent :

feux de brousse;

défrichements agricoles;

exploitation industrielle du bois;

coupe de bois de chauffe (95% population);

extraction diamant et or;

produits toxiques pour la pêche, grand braconnage;

Méconnaissance des mesures réglementaires par le public et par ceux qui sont censés les appliquer;

Coordination insuffisante des institutions en charge de la conservation des ressources naturelles renouvelables et celles des autres secteurs de l'économie;

Manque de système d'information fiable

Le SPANB a identifié huit (8) enjeux majeurs en ce qui concerne la biodiversité, notamment :

- la perte de végétation;
- la réduction de la faune;
- les menaces qui pèsent sur les espèces d'animaux domestiques;
- la perte de l'agro biodiversité;
- la prévention des risques biotechnologiques ignorés;
- le partage non équitable des avantages;
- la dilapidation des ressources biologiques et la dégradation de zones humides.

Pour faire face à l'ensemble des questions, un objectif global a été proposé:

L'assurance du développement humain de manière durable pour la République Centre Africaine.

Pour chaque question, des actions spécifiques ont été proposées ainsi que les résultats escomptés et les indicateurs à utiliser dans leurs évaluations futures. Plusieurs exemples de mesures à adopter consistent notamment à:

- élaborer et mettre en oeuvre un plan d'action pour les aires protégées; élaborer, avec la participation du public, des politiques pour la gestion des ressources renouvelables;
- promouvoir des pratiques traditionnelles d'utilisation des ressources biologiques;
- mettre en place un mécanisme financier pour la remise en état des ressources biologiques;
- promouvoir et renforcer la conservation in situ et ex situ de l'agro biodiversité.

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

Élément 1 de la stratégie: conservation de la flore

Problème central: perte des ressources végétales

Objectif principal: conserver et préserver les ressources végétales du pays

Axes stratégiques	Degré de réalisation	Responsables	Commentaires
Promouvoir des études d'inventaire et d'évaluation Renforcer le réseau d'aires protégées Favoriser la création et le développement des institutions et les programmes de conservation ex-situ au niveau du pays ; Réduire les impacts de l'exploitation des ressources énergétiques Impliquer les populations femmes Favoriser le libre accès de l'information Tenir compte de l'aspect conservation dans les programmes: Promouvoir une concertation permanente	Bonne connaissance des espèces forestières; DR: moyen	Institutions publiques et privées, ONG, Populations	Nombreuses études mais encore insuffisantes.

jeudi 5 février 2009

Par J.P. Regner, PF CDB - RCA

Élément 2 de la stratégie: conservation de la faune

Problème central: diminution de la faune

Objectif principal: conserver, développer et valoriser les ressources fauniques du pays

Axes stratégiques	Degré de réalisation	Responsables	Commentaires
<p>Impliquer les populations locales dans la gestion des ressources naturelles ;</p> <p>Parvenir dans un bref délai à une meilleure gestion des aires protégés</p> <p>Créer de nouveaux parcs nationaux et des réserves de faune (de 11 à 15%)</p> <p>Réintroduire les espèces très menacées ou disparues dans</p> <p>Promouvoir l'installation de fermes à gibiers;</p> <p>Valoriser au mieux la faune par l'écotourisme.</p> <p>Organiser de façon rationnelle la transhumance,</p> <p>Enfin, lutter contre la sécheresse et le braconnage.</p>	<p>Bonne connaissance des espèces forestières; des grands mammifères.</p> <p>Moyen</p>	<p>Institutions publiques et privées, ONG, Populations</p>	<p>Nombreuses études mais encore insuffisantes.</p>

jeudi 5 février 2009

Par J.P. Regner, PF CDB - RCA

Élément 3 de la stratégie: conservation des zones humides

Problème central: dégradation des zones humides

Objectif principal: parvenir, d'ici 5ans, à l'utilisation rationnelle des ressources des zones humides du pays

Axes stratégiques	Degré de réalisation	Responsables	Commentaires
<p>Renforcer et promouvoir les capacités en matière de gestion des zones humides.</p> <p>Ratification de la Convention de Ramsar.</p> <p>Connaissance approfondie des zones humides ; Préservation des zones humides vulnérables.</p> <p>Redynamiser le service des eaux, pêche et pisciculture, bon suivi écologique ;</p> <p>Valoriser les ressources aquatiques. Renforcer les capacités de gestion des zones humides.</p>	faible	<p>MEFCPE, Mines et Énergie Université</p>	<p>Code de l'eau; Ramsar</p>

jeudi 5 février 2009

Par J.P. Regner, PF CDB - RCA

Élément 4 de la stratégie: conservation l'agro biodiversité

Problème central: perte des variétés de l'agro biodiversité

Objectif principal: assurer la conservation et l'utilisation durable de l'agobiodiversité

axes stratégiques	Degré de réalisation	Responsables	Commentaires
Zonage du terroir Protéger les écosystèmes agricoles Améliorer les ressources agricoles) : Promotion, mise en valeur et commercialisation des espèces secondaires ■	Moyen		

Élément 4 de la stratégie: conservation l'agro biodiversité

Problème central: perte des variétés de l'agro biodiversité

Objectif principal: assurer la conservation et l'utilisation durable de l'agobiodiversité

axes stratégiques	Degré de réalisation	Responsables	Commentaires
<p>Zonage du terroir Protéger les écosystèmes agricoles : identification et cartographie des écosystèmes, lutte contre les feux de brousse.</p> <p>Améliorer les ressources agricoles par le renforcement, la caractérisation et l'évaluation des collections de référence (conservation in situ et ex-situ) :</p> <p>Assurer la promotion, la mise en valeur et la commercialisation des espèces</p>			

Élément 5 de la stratégie: conservation des espèces animales domestiques locales

Problème central: les espèces animales domestiques locales sont menacées

Objectif principal: préserver les espèces animales domestiques locales

Axes stratégiques	Degré de réalisation	Responsables	Commentaires
<p>Protéger et restaurer les parcours pastoraux dégradés.</p> <p>Réviser la loi régissant l'élevage en RCA en renforçant les aspects sanitaires</p> <p>Systématique des petits ruminants dans les programmes de recherche/développement et ceux des institutions universitaires.</p> <p>Intégrer le petit ruminant dans le circuit de commercialisation de viande ..</p> <p>Promouvoir l'I.E.C. à l'intérieur des associations socioprofessionnelles</p> <p>Renforcer la coopération entre les Etats de la sous-région et les organismes internationaux(FAO).</p> <p>Renforcer la formation des encadreurs de base</p>	<p>Faible</p>	<p>Développement rural, ICRA, ANDE</p> <p>,</p> <p>Université</p>	

jeudi 5 février 2009

Par J.P. Regner, PF CDB - RCA

Élément 7 de la stratégie: Partage juste et équitable des avantages découlant de la mise en valeur des ressources biologiques

Problème central: répartition injuste et inéquitables des bénéfices émanant de l'exploitation de la biodiversité

Objectif principal: promouvoir un mécanisme de partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'exploitation des ressources de la biodiversité

axes stratégiques définis	Degré de réalisation	Responsables	Commentaires
<p>Bonne gouvernance :Etat et communes</p> <p>Application de la loi N°96.013 du 13 Janvier 1996 (régions) et accélérer le processus de la décentralisation :</p> <p>Édicter une loi sur la collecte des échantillons biologiques et génétiques en y incluant le principe du « consentement préalable et éclairé »</p> <p>Impliquer les populations riveraines dans conservation, utilisation et partage des bénéfices.</p> <p>Garantir la propriété intellectuelle découlant de l'innovation biotechnologique locale sur le plan national :</p>	Faible	Institutions publiques et privées,Ong,populations locales st autochtones	

jeudi 5 février 2009

Par J.P. Regner, PF CDB - RCA

Élément 7 de la stratégie: Partage juste et équitable des avantages découlant de la mise en valeur des ressources biologiques

(Suite)

Nombre d'axes stratégiques définis	Degré de réalisation	Responsables	Commentaires
<p>Promouvoir l'IEC</p> <p>Faciliter le transfert de technologies appropriées dans le cadre de la coopération réciproque (article 21 :</p> <p>Valoriser les ressources de la biodiversité et les biotechnologies locales appropriées :</p> <p>Créer des caisses de crédit mutuel ;:</p> <p>Créer cadre institutionnel interdisciplinaire en matière de la biodiversité :</p> <p>Echange d'information entre les différents acteurs</p>	<p>Faible</p>	<p>Institutions publiques et privées, Ong, populations locales et autochtones</p>	<p>Attend beaucoup de la dynamique soutenu au sein de la COMIFAC</p>

Élément 8 de la stratégie: utilisation durable des ressources de la biodiversité

Problème central: gaspillage des ressources biologiques

Objectif principal: promouvoir la pratique de l'utilisation durable des ressources biologiques en incorporant les pratiques et principes de durabilité écologique, sociale et économique

axes stratégiques	Degré de réalisation	Responsables	Commentaires
<p>Favoriser une approche intégrée dans l'utilisation de toutes les espèces</p> <p>Biologiques</p> <p>Garantir une utilisation durable des ressources sauvages</p> <p>Etablir si l'exploitation des ressources biologiques est durable</p> <p>Aider les communautés locales à gérer leurs ressources sauvages renouvelables</p> <p>Donner aux communautés les moyens de gérer leurs propres environnement ressource (ressources biologiques) par des actions prioritaires :</p> <p>Financer la durabilité</p> <p>Forger une alliance nationale et internationale (coopération internationale et partenariat).</p> <p>Mettre en œuvre des stratégies nationales axées sur la durabilité.</p>	<p>faible</p>	<p>Institutions publiques et privées, Ong, Populations</p>	

L'engagement de la RCA vis-à-vis des ressources de la biodiversité ne fait aucun doute

- la Conférence de Rio en 1992
- Johannesburg (2003)
- Instruments juridiques (codes, lois, ordonnances)
- Elle a ratifié des instruments internationaux, dont la CDB
- Membre de la COMIFAC
- Pacte du Millénaire pour le développement
- Convention de Ramsar, la Convention de Bonn, CITES
- Promouvoir le développement durable (PNAE, 1999).
- Engagement vis-à-vis des ressources transfrontières partagées (OCSFA, TNS).

Mais beaucoup d'insuffisances

- Faible capacité du système national de gestion de la biodiversité
- Faible coordination des options sectorielles et des capacités de mettre en œuvre, de suivre et de d'évaluer les actions stratégiques (PNAE et SNPA-DB pas mis en œuvre)
- Plusieurs aspects des questions de développement (DSRP, ODM) n'ont pas été intégrés dans la stratégie de la biodiversité
- Faible capacité de négociation et de mobilisation des ressources financières pour la biodiversité
- Valeur économique de la biodiversité est mal perçue
- Plusieurs points de la CDB (CHM, Problèmes émergents et les changements climatiques) n'y figurent pas.

CONCLUSION

Le développement économique doit être compatible avec la gestion durable des ressources naturelles.

les moyens financiers, matériels et humains qu'exigent la conservation et l'utilisation durable des ressources de la biodiversité (SNPA-DB) dépassent les capacités nationales et nécessitent la coopération et l'intervention sous-régionales et internationales, notamment sur les points suivants:

- Atelier national sur la valeur économique de la biodiversité avec les acteurs du Ministère de finances et de la planification

- Financements pour la révision des SNPA-DB
- réflexion sur les Mécanisme de financement durable pour réaliser les activités adoptées dans les stratégies et plans d'action
- Atelier de renforcement des capacités en négociation et en mobilisation des financements en faveur de la Biodiversité.
- Mettre un accent sur le CHM, outil de communication
- UNESCO pour dynamiser le CEPA en Afrique Centrale

Merci pour votre bien aimable attention !



jeudi 5 février 2009

Par J.P. Regner, PF CDB - RCA